

COMPTE RENDU

Marcel Caya, Marion Beyea et Stan B. Hanson. *Les Archives canadiennes en 1992*. Ottawa, Le Conseil canadien des archives, 1992. 177 p.

MICHEL LALONDE

Archiviste I

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

Université d'Ottawa

Les Archives canadiennes en 1992 est un ouvrage conçu dans le cadre du programme du XII^e Congrès international des archives tenu à Montréal en 1992. Il a été publié par le Conseil canadien des archives qui en a partagé les coûts avec le Comité organisateur du Congrès. La raison d'être de l'ouvrage est de présenter à la communauté archivistique internationale un portrait des réalisations des archivistes canadiens en date de 1992. Une belle carte de visite offerte aux collègues étrangers qui contribueraient ainsi au rayonnement de l'image de marque des archives canadiennes.

C'est un beau livre. La présentation est, au premier coup d'œil, spectaculaire: couverture en couleur, de carton satiné, illustrée¹ en continu, revers et avers, d'exemples de divers supports et types de documents (affiche, carte postale, dessin d'architecture, carte, dessin au lavis, médaillon, sceau, disques optiques, lettre², un circuit électronique micro-miniaturisé posé sur le chas d'une aiguille symbole «haute technologie»). Il faut dire que ces documents ont un caractère pittoresque que n'ont pas ceux qui constituent le pain quotidien des archivistes canadiens d'aujourd'hui, et qu'ils sont propres à séduire. Cette courtoisie des pages couvertures n'est brisée que par une fente noire dans laquelle on a enfoui le titre.

Les couvertures sont joutées, sur les rabats, par deux bandes verticales noires où sont donnés les intitulés des documents en illustration et, en deux paragraphes, l'esprit sinon les couleurs de l'ouvrage (nous soulignons, avec étonnement):

[...] *Science du passé*, l'archivistique se tourne vers l'avenir pour mieux remplir son rôle au sein des sciences de l'information et de la conservation [...] En tant que membres

1. On compte, dans le texte, 31 illustrations en noir et blanc représentant des installations ou des activités et 16 pages d'illustrations hors-textes représentant 22 documents et 2 photos de dépôts d'archives en couleurs, placées au centre de l'ouvrage (en plein milieu du chapitre sur la gestion des documents au Canada). Même remarque concernant cette signature couleur qui reprend la plupart des illustrations des couvertures. Il s'agit de documents iconographiques (22 documents sur 27 incluant les couvertures), dont le plus récent date de 1959. Sur le plan du choix de documents, l'ouvrage véhicule une image un peu «carte postale» des archives canadiennes.
2. Intéressante lettre de Louis-Joseph Papineau, précurseur en 1848 des archivistes du bureau des Archives nationales du Canada à Paris, au sujet de la transcription de documents concernant le Canada.

d'une *vénérable profession*, les archivistes canadiens sont fiers de leurs réalisations et envisagent tous l'avenir avec confiance.

La table des matières fait état d'une préface, d'une introduction et de huit chapitres: Les Archives publiques au Canada, Les Archives privées au Canada, Le Système archivistique canadien, La Gestion des documents au Canada, La Formation en archivistique au Canada, 1960-1991, Les Archives canadiennes et la conservation, Sortir de la tour d'ivoire les programmes publics dans les archives canadiennes, Regard sur le vingt et unième siècle perspectives d'avenir pour les archives canadiennes. D'emblée, le ton est à la description et à la perspective d'ensemble: archives publiques, archives privées, le système archivistique canadien (pris au sens des instances qui chapeautent les organismes dont il est question dans les deux premiers chapitres); puis, deux fonctions archivistiques, conservation (au sens de préservation et de prévention) et diffusion. Deux chapitres semblent faire exception: ceux consacrés à la gestion des documents et à la formation en archivistique au Canada. Le dernier chapitre est la conclusion de l'ouvrage.

L'ouvrage est préfacé par Guy Diné, président du Conseil canadien des archives (CCA). En introduction, le Comité de rédaction, auquel il faut ajouter le nom de Françoise Bouvier, formule le «but principal» de l'ouvrage, soit «présenter les archives canadiennes» et fournir «aux archivistes canadiens un aperçu de leur propre histoire et de leur évolution». Le Comité fait ensuite un survol de la matière en se justifiant de ce qui n'y est pas traité, par exemple la normalisation de la description.

On trouve aussi en introduction des éléments qui annoncent l'orientation de l'ouvrage. La complexité et les difficultés de la concertation et de la constitution du réseau (ou du système) archivistique canadien sont expliquées par la multiplicité des organismes officiels et officieux en relation entre eux, dont «la co-existence de deux associations professionnelles, chacune travaillant dans l'une des deux langues officielles du Canada» (p. 12). Le concept d'«archives intégrales»³, populaire au Canada anglais et, encore ou naguère, aux Archives nationales du Canada (ANC) et qui n'a rien à voir avec l'approche globale des archives telle qu'on l'entend au Québec est présenté comme «une influence importante sur le développement archivistique canadien» (p. 12).

Ce concept d'«archives intégrales» sera souvent présenté comme un fondement théorique, un principe typiquement canadien, auquel se référerait la pratique archivistique canadienne dans son ensemble. D'autre part, la présence au Canada «de deux associations professionnelles» nous devons comprendre qu'il s'agit des «nationales» car des «professionnelles», on en compte davantage, l'une de langue française et l'autre de langue anglaise, ne semble se justifier que par le statut officiel de ces deux langues et non parce qu'elles sont l'expression de deux communautés. L'introduction se termine (p. 14) par une profession de foi conséquente (nous soulignons encore, avec le même étonnement):

3. Ce «concept», variante augmentée du concept d'archives globales ou totales (*Total Archives*) est à la fois inspiré du concept de fonds en ce que tous les documents d'un fonds, quels qu'en soient les supports, soient conservés dans un même dépôt, et du fait que les services d'archives publiques au Canada ont un mandat aussi bien à l'égard de leurs archives institutionnelles, soit les archives du gouvernement et des organismes publics, que des archives non-institutionnelles (privées pour la plupart).

En tant que membres d'une *vénérable profession dans une jeune nation*, nous sommes fiers de nos réalisations et regrettons nos lacunes, mais reconnaissons notre potentiel et envisageons tous l'avenir avec confiance.

C'est sur ces bases que l'entreprise est lancée pour le meilleur et pour le pire.

Brian Speirs, ancien archiviste provincial de l'Alberta et ancien président du CCA, signe les deux premiers chapitres, respectivement sur les archives publiques et les archives privées.

Le chapitre sur les archives publiques comprend trois sections: les Archives nationales du Canada, les archives provinciales et territoriales, les archives municipales. Le terme «archives» est employé ici aussi bien au sens de ce que la loi peut définir comme «archives publiques» ce qui peut être restreint ou très large, comme c'est le cas au Québec qu'au sens des institutions, ce qui pourra entraîner certaines confusions.

Quoiqu'il en soit, malgré une structure plutôt lâche, le survol est réussi en ce qui concerne les ANC où l'historique, le mandat et les programmes d'aide à la communauté archivistique sont bien présentés. La section sur les archives provinciales et territoriales est plus faible. «L'aperçu général» porte sur les mandats et les politiques d'acquisition à l'égard des archives privées et des archives gouvernementales, la gestion des documents, l'informatisation, l'accès, la diffusion, la conservation, les services de référence et la position des archives provinciales et territoriales au sein de l'appareil gouvernemental; le tout en sept pages. Ensuite l'auteur traite des services d'archives et de leurs programmes par province, d'est en ouest, en terminant par les territoires. Le survol des archives municipales est très parcellaire; nous y glanons quelques faits intéressants, entre autres, sur l'accroissement des usagers et sur les effectifs et les budgets (la moitié des effectifs et le cinquième du budget pour un volume de documents du double, ou presque, de celui des ANC).

Cette approche institutionnelle de la réalité des archives provoquera certaines redites. On ne peut pas parler des ANC ou des diverses archives provinciales sans parler d'archives privées ou de «gestion des documents», sujets qui font l'objet de deux chapitres ultérieurs.

Le chapitre suivant, sur les archives privées donc, comprend quatre sections: les archives universitaires et collégiales, les archives religieuses, les archives d'entreprises et les archives thématiques. C'est encore une fois, en quelques pages, un survol où l'on puise à la fortune du pot, quelques renseignements intéressants sur ces divers secteurs.

Au Canada anglais, les archives universitaires sont davantage intégrées aux bibliothèques alors qu'au Québec elles dépendent en majorité des secrétariats généraux. L'auteur en conclut que la position idéale d'un service d'archives dans l'organigramme d'un établissement d'enseignement est matière à discussion. Discutable en effet alors qu'en 1980, nous dit l'auteur, 72% des services d'archives d'établissements d'enseignement estimaient que leur rôle principal était la préservation des documents de leur organisme parrain. Il est beaucoup question d'archives non-institutionnelles dans cette section et pour cause: les universités en sont l'un des premiers intervenants. D'après une étude sur les archives d'établissements d'enseignement au Canada anglais, 30% des fonds ne sont pas classés et décrits et, des archives incluses dans ce 30%, 55% sont des archives institutionnelles.

La section sur les archives religieuses est pauvre et confuse, voire parfois incompréhensible. On s'échine en quelques paragraphes à décrire les lignes d'autorité et la réglementation des diverses Églises en matière d'archives alors qu'on ne dit rien des très riches archives des communautés religieuses. Rien non plus sur le rôle des paroisses en regard des archives de l'État civil. Il y est essentiellement question d'archives ecclésiastiques tant de l'Église catholique romaine que des différentes Églises protestantes, ainsi que des archives du Congrès juif canadien qui pourtant sont davantage celles d'une communauté que des archives religieuses juïques.

La section consacrée aux archives d'entreprises est une synthèse plus réaliste, bien qu'elle ne mette pas suffisamment en lumière la dynamique entre le traitement des documents administratifs et des documents historiques au sein des entreprises. On note également certains oublis importants; l'exemple d'Hydro-Québec ne servirait pas bien les propos de l'auteur quand il constate des progrès négligeables en archivistique dans le secteur de l'énergie.

La section sur les «archives thématiques» est sans doute la plus problématique de ce chapitre, voire de tout l'ouvrage. L'auteur tente d'abord de définir, aux plans théorique, organisationnel et en rapport avec la situation des archives au Canada, ce que sont les archives thématiques: «[...] des institutions qui recueillent des documents sur des sujets particuliers ou des objets de recherche» (p. 55). Improbable définition.

L'auteur persévère (p. 56): l'«établissement de collections thématiques répond en partie au concept des "archives intégrales"». Plus loin, même paragraphe, je cite, consterné:

Le système de classement par fonds de manuscrits adopté par tous les services d'archives gouvernementaux et par de nombreux autres dépôts d'"archives intégrales" constitue, de fait, un classement thématique.

Et encore, à la limite du charabia, la «généralisation des activités archivistiques thématiques» rendrait difficile la définition «d'archives thématiques types»:

[...] dix pour cent seulement des archives thématiques forment une entité distincte. Les autres sont incorporées à d'autres institutions culturelles, notamment aux musées, galeries d'art et bibliothèques.

Les services d'archives thématiques se logent habituellement dans un établissement de recherche régional ou universitaire qui couvre des sources portant sur une activité, un domaine ou un groupe de personnes en particulier. [...] Le degré de contrôle intellectuel sur les fonds est légèrement inférieur à la moyenne nationale.

L'auteur aborde ensuite quelques thèmes et donne des exemples de pratiques des «archives thématiques», suivis d'une énumération d'institutions. On expédie en un paragraphe (p. 57) les «archives de la mosaïque culturelle du Canada»: les communautés francophones «hors Québec», la communauté juive, les Noirs, les Mennonites et les Ukrainiens. Un autre paragraphe traite des archives des autochtones (une anecdote insignifiante suivie d'une énumération de services d'archives). À l'exception de l'Université Laval pour le folklore et McGill (Blackader Library) pour l'architecture, on ne trouve rien sur les riches collections de fonds d'archives non-institutionnelles des services d'archives québécois.

L'expression «archives thématiques» est un concept non approprié pour parler des programmes d'acquisitions d'archives non-institutionnelles⁴. Faut-il encore affirmer que les archives ne sont pas naturellement constituées thématiquement mais objectivement, selon leur provenance? Le sens de l'expression «archives thématiques» confinerait à des collections de documents rassemblées autour de divers thèmes.

Il fallait concevoir cette partie de l'ouvrage en rapport avec la nature des activités des producteurs d'archives domaines d'activités/champs d'acquisition et les politiques d'acquisition des organismes qui acquièrent les documents historiques de fonds d'archives non-institutionnelles. Cette section est pitoyable tant au plan des fondements théoriques qu'à celui du contenu et manifeste une incompréhension du cadre dans lequel s'effectuent les acquisitions d'archives non-institutionnelles: les mandats des organismes et des services d'archives, les politiques d'acquisition et leur harmonisation, les liens avec les archives institutionnelles. Il s'en dégage une impression mauvaise, sinon trompeuse, des programmes d'acquisition d'archives non-institutionnelles au Canada et au Québec.

Marion Beyea signe un bon chapitre sur le système archivistique canadien, bien que la partie introductive, par ailleurs très pertinente et situant bien les contraintes dans lesquelles ce système doit évoluer, se termine par un jugement difficile à endosser du point de vue de la communauté archivistique québécoise (p. 61):

Au Canada, les archives sont encore loin d'être intégrées à la société; elles se signalent par un inébranlable idéal de servir et une tendance, dans la pratique, à emprunter et à s'ajuster à ses voisins et aux professions connexes.

La section initiale intitulée «Les premières manifestations» (pages 61 à 64) est souvent redondante eu égard aux deux premiers chapitres. Trois autres sections traitent respectivement des associations, de l'impact des rapports Symons (*Se connaître*) et Wilson (Groupe consultatif sur les archives canadiennes) ainsi que des rencontres ministérielles qui ont mené à la mise sur pied du Conseil canadien des archives, celui-ci faisant l'objet de la dernière section de ce chapitre.

Quelques assertions suscitent l'étonnement (p. 65):

Bien que le concept des «archives intégrales» favorise l'acquisition de fonds sur des supports variés, les associations archivistiques nationales et régionales s'intéressent surtout aux fonds textuels.

Il ne me semble pas que la définition d'«information organique consignée» endossée par l'Association des archivistes du Québec (AAQ) ou que les préoccupations scientifiques ou professionnelles de l'AAQ se limitent aux documents textuels d'un fonds d'archives.

Le Bureau canadien des archivistes (BCA) paraît sous-estimé dans ce panorama du système archivistique canadien. La normalisation de la description est pourtant une des plus importantes tâches à laquelle se soit attelé le milieu archivistique canadien et c'est le BCA, par l'entremise de son Comité de planification sur les normes

4. J'en avais fait longuement état dans les notes que les auteurs m'avaient demandées sur les archives non-institutionnelles au Québec et au Canada français. Ces notes n'ont visiblement pas été utilisées, bien que j'aie droit aux remerciements en début de chapitre.

de descriptions, qui en est le maître d'œuvre. Enfin, un schéma montrant les relations des divers intervenants du système archivistique canadien aurait pu être fort utile.

Le chapitre intitulé «La Gestion des documents» préparé par Guy Diné et Ginette Noël est une des pièces de résistance de l'ouvrage et le mieux écrit (il a, de plus, échappé à la traduction). En introduction, au sujet de la question, naguère déchirante au Québec, de la vision globale ou séparée des fonctions reliées à la gestion des documents actifs, semi-actifs et historiques, les auteurs traitent, en un paragraphe, de «la relation entre la gestion des documents administratifs et l'archivistique» (p. 80). Soulignant qu'il n'y a pas unanimité sur les conceptions, soit «deux spécialisations» d'une même discipline, l'archivistique, ou deux disciplines distinctes, les auteurs concluent néanmoins que l'«intégration des divers systèmes de gestion de l'information est une des caractéristiques principales du système archivistique canadien» (p. 80). Ce qui est peut-être une généralisation hâtive.

Le chapitre est ensuite divisé en petites sections qui ont permis aux auteurs de mieux cerner le sujet, d'éviter les répétitions, de synthétiser sans demeurer constamment dans les généralités. Les auteurs traitent successivement de l'approche fonctionnelle et de la situation organisationnelle, du contexte législatif et réglementaire, des champs d'interventions. Au sujet de l'élaboration et de la mise en application d'un calendrier de conservation, les auteurs mentionnent qu'elle est parfois requise par certaines obligations légales. Ils expliquent par la suite le cas du Québec sans toutefois mettre suffisamment en évidence l'étendue et l'originalité de la Loi sur les archives qui est considérée un peu sur le même pied qu'«une autre initiative intéressante à signaler» (p. 85), celle du gouvernement de la Colombie-Britannique qui

consiste à intégrer, dans un même manuel, le plan de classification des documents administratifs, les délais de conservation correspondant aux diverses catégories et des notes définissant les critères de détermination de la valeur permanente.

Cela a aussi été appliqué au Québec, particulièrement dans certaines entreprises. Ils aborderont enfin l'environnement technologique et le contexte professionnel. Les auteurs concluront (p. 98) que «la gestion des documents administratifs se porte bien au Canada» et que l'originalité [de la pratique canadienne] se reflète dans l'intégration des valeurs primaires [sic] et secondaires [sic] des documents, dans la législation favorisant des programmes de gestion et dans le développement technologique adapté à leurs besoins.

Il s'agit d'une très bonne synthèse, fort juste dans l'ensemble bien que se ressentant, comme en fait foi la conclusion, de la vague unanimiste de l'ouvrage. On trouve bien aussi quelques naïvetés comme celle qui fait déclarer (p. 79) aux auteurs qu''

À l'aube des années 1990, la plupart des organismes canadiens disposent d'un programme de gestion des documents administratifs ou en utilisent les éléments les plus importants.

Cela dit, le point de vue québécois ne subit pas ici les distorsions que l'on a pu voir précédemment dans l'ouvrage. Ce chapitre en est un dont nos collègues étrangers pourront s'inspirer avec profit.

Le chapitre suivant, «La formation en archivistique au Canada», a été préparé par Bryan Corbett, des Archives de l'Université de Calgary, également engagé dans la formation à cette même institution. Après une partie introductive, l'auteur aborde les divers facteurs qui marquent «l'évolution récente de la profession». Le premier paragraphe (p. 108) est étourdissant:

La profession archivistique au Canada remplit des fonctions différentes selon le contexte dans lequel elle s'exerce. Pour certains, les archivistes sont des historiens, des chroniqueurs du passé ou des bibliothécaires; pour d'autres, ils sont des dépositaires de la mémoire de la société, des conservateurs ou des gestionnaires de documents. La diversité de ces conceptions présente des problèmes pour la formation en archivistique. C'est pourquoi la profession emprunte aux expériences des autres pour définir sa propre théorie et déterminer ses besoins de formation.

Il me semble que les questionnements sur la formation, ainsi que l'état de la profession et de la discipline, au Québec en tout cas, ont dépassé ce stade. Plus loin, à la même page, et sans autre explication: «De nouvelles théories précisent le rôle de l'archiviste en tant que dépositaire des documents».

Le sujet est ensuite traité en trois tranches chronologiques: la formation avant les années 1980, l'enseignement et la formation en archivistique dans les années 1980 et, enfin, une stratégie nationale les années 1990. À l'intérieur de ces tranches chronologiques, on traite de formation ou de perfectionnement selon qui en dispense: «Maisons d'éducation», «Institutions d'archives et conseils», «Associations professionnelles». Dans la dernière tranche, on conclut sur la nécessité d'une «Coordination nationale».

Les divers types de cours et de programmes de formation et de perfectionnement aux niveaux professionnel et technique sont énumérés et présentés de façon plutôt confuse, selon le découpage chronologique. L'orientation historique de ce chapitre le dessert considérablement. Ajoutez à cela que dans chaque subdivision par intervenant, il est question de formation et de perfectionnement *coast to coast*; on devine aisément le niveau de généralisation. Chaque subdivision accumule des données factuelles où l'on passe d'une province à l'autre, d'une université à l'autre, d'un collègue à l'autre, de programmes en cours, de cours en programmes; dans la même structure reviennent les mêmes éléments d'informations. Au sujet du développement des études universitaires en archivistique au Québec, il est curieux que le programme de certificat de l'Université du Québec à Montréal, qui a débuté comme celui de l'Université de Montréal en 1983, ne soit mentionné que dans une des deux notes, à la fin du chapitre.

Tout cela ne donne pas une idée très claire de la formation en archivistique aujourd'hui au Canada et me semble de peu d'intérêt pour nos collègues étrangers pour qui un survol, une synthèse à jour, par type de programme aurait été plus profitable.

Les deux derniers chapitres de l'ouvrage portent sur des aspects spécifiques des fonctions archivistiques: la conservation et la diffusion. Pourquoi privilégier ces deux fonctions, et d'autant plus la première pour l'exercice de laquelle nous sommes partenaires avec d'autres spécialistes? Pourquoi ces deux-là, alors que la structure de l'ouvrage n'est pas fondée sur les fonctions?

Cela dit, le chapitre intitulé «Les archives canadiennes et la conservation» préparé par Carman V. Carroll des Archives publiques de la Nouvelle-Écosse est substantiel et intéressant, bien que n'évitant pas certaines répétitions. Après une introduction, suit un historique de la prise en compte de l'importance de la conservation dans les archives canadiennes, dont des considérations sur la multiplicité des supports et des procédés des archives contemporaines et sur le développement du système archivistique canadien qui auraient entraîné une sensibilisation accrue aux problèmes de conservation.

Après avoir fait, très justement, le point sur la relation archiviste-conservateur «maintenir un équilibre entre la nécessité pour la société d'utiliser un bien culturel et la préservation de ce même bien» (p. 31), l'auteur passe en revue les supports d'archives, puis les ressources et les programmes pour conclure à la nécessité d'une stratégie nationale. Un chapitre dans le style d'un article de revue bien fait, documenté et intéressant.

«Sortir de la tour d'ivoire: les programmes publics dans les archives canadiennes», tel est le titre de cet avant-dernier chapitre de l'ouvrage, texte substantiel et intéressant lui aussi, préparé par Gabrielle Blais et David Enns des ANC et Don Richan du Saskatchewan Archives Board. En introduction (p. 147), on explique le «concept» de programmes publics, soit en fait une approche coordonnée des diverses activités de diffusion (référence, exposition, publication, etc.), dont

l'objectif [...] est de communiquer l'importance et la pertinence intrinsèques des archives à la population que les institutions d'archives desservent.

Après avoir esquissé un portrait de l'évolution des activités et des clientèles, trois domaines d'activités seront présentés: les services de référence, les programmes communautaires aux multiples facettes (expositions, tourisme, activités diverses pour le grand public et le milieu scolaire), les réseaux d'information et les systèmes informatisés pour, entre autres, les instruments de recherche collectifs, les prêts, la référence et l'accès. En conclusion (p. 163), les auteurs rappellent que

l'étude du Conseil canadien des archives sur les besoins et les priorités range les questions de programmation publique dans la seconde phase de la planification des programmes. Cet aspect fera l'objet d'analyses une fois les priorités plus pressantes réglées. Il s'agit là d'une injustice autant pour les archives que pour le public qu'elles doivent servir. Après tout, ce n'est que dans leur utilisation et la satisfaction qui en découle que les services d'archives prennent leur vraie signification.

Il s'agit d'un très bon chapitre, un survol de la situation des programmes publics au Canada (un peu vision et manière ANC), offrant beaucoup d'informations et qui s'avère très bien documenté. On peut rêver de l'ouvrage qu'aurait pu donner un alignement de chapitres du même calibre sur les autres fonctions archivistiques.

Le chapitre final est de Michael Swift, des Archives nationales du Canada, et s'intitule «Regard sur le vingt et unième siècle perspectives d'avenir sur les archives canadiennes».

L'auteur souligne l'importance qu'auront dans l'avenir les relations entre archivistes canadiens et étrangers et dépeint un milieu archivistique canadien relativement exclu des «investissements» du Canada (entendre les ANC et les ANQ) dans

les activités du Conseil international des archives, pour déclarer enfin que le XII^e Congrès international des archives, à Montréal, «changera radicalement cette situation» (p. 171). Dans un cas comme dans l'autre, cela manque de nuances.

Après quelques paragraphes bien sentis sur l'importance pour les archivistes de défendre leur profession et le rôle des archives dans la société (sensibilisation, lobbying: l'exercice du jeu politique), et sur la gestion du changement (les supports, le volume) où il en appelle aux échanges internationaux, on bute sur des propos étonnants de la part d'un acteur aussi privilégié de l'archivistique canadienne. Ainsi (p. 174), la solution aux «édifices d'archives surencombrés» résiderait non pas «dans l'utilisation d'édifices plus grands et plus nombreux» que réclameraient les responsables d'archives j'en connais peu qui entretiennent encore ces idées mais

consisterait à disposer d'un personnel archivistique mieux qualifié, en mesure de recourir à des critères d'évaluation bien élaborés et conçus pour limiter le volume des documents au strict nécessaire. Voilà un exemple des problèmes dont la solution ne saurait résider dans un contexte strictement national.

Je croyais que c'est ce que nous tentions déjà de faire, bien évaluer pour limiter le volume des documents au strict nécessaire. Et ce qui suit est un monument de candeur, à moins qu'il ne s'agisse d'une provocation:

Cette demande généralisée pour plus d'espace d'entreposage soulève inévitablement une question à laquelle les archivistes ne sont pas encore prêts à répondre: Est-ce vraiment essentiel de préserver tous ces documents? Cette question valable devrait être anticipée. Malheureusement, la profession n'est pas encore bien préparée à y fournir une réponse satisfaisante.

Un autre paragraphe autre provocation? doit être cité en entier puisqu'il ne sonne rien de moins que le glas de l'archivistique comme discipline et comme profession (p. 175):

L'information, de plus en plus considérée comme une denrée, sera donc créée, stockée, transmise, obtenue, supprimée et préservée par des moyens remarquablement nouveaux et créateurs. En conséquence, les «programmes» archivistiques, les «programmes» de bibliothèques, et les «programmes» de gestion des documents et leurs théories, approches et besoins distincts perdront leur pertinence. Malgré leur utilité à une époque antérieure, ces distinctions se révéleront inadéquates face aux bouleversements qui se produiront dans la société d'information. Ces changements surviendront peu importe les oppositions et les nostalgies du passé. Les opposants seront certainement ceux qui considèrent qu'il y a de leur propre intérêt de protéger un collectivisme confortable ou une prétendue supériorité professionnelle. Les archivistes, au contraire, doivent participer au processus de transformation professionnelle en prenant la tête de ce mouvement; à titre de chefs de file, ils pourront garantir l'intégration de leurs principes professionnels à la nouvelle science émergente qui gèrera la matière brute de l'ère de l'information.

Enterrement de première classe célébré par l'Archiviste national adjoint ou nouvelle et ultime sommation à poursuivre la réflexion et la discussion? La position de M. Swift ne fait pas la distinction qui s'impose d'entrée de jeu, me semble-t-il, entre en aval la «gestion intégrée de l'information» (le souhaitable «guichet unique» d'ac-

cès) et, en amont, le travail de spécialistes qu'imposent les natures multiples et spécifiques de l'information. Les archives, par nature, sont des ensembles d'informations organiques et consignées (pour employer la terminologie de l'AAQ), constituées de façon objective, selon la provenance. C'est la provenance qui donne aux archives leur validité et leur pleine signification. Notre première mission se situe à ce niveau. Nous avons une double mission: le respect des fonds et l'accès. Si nous nous acquittons mal de la première, les «informations» que nous rendrons accessibles seront dévaluées et suspectes, eu égard aux besoins des utilisateurs.

La conclusion de ce «Regard sur le vingt et unième siècle» appelle des projets captivants, des initiatives novatrices de coopération internationale officielles et plus informelles dont l'auteur suggère quelques avenues. Il y voit une source de renouvellement de la profession d'archiviste. Cependant, par ces naïvetés et/ou provocations, ce «Regard» sur l'avenir reste un peu trouble.

Porter un jugement global sur un ouvrage de ce genre, à la fois scientifique et grand public, guide touristique spécialisé, publicité de prestige, et qui plus est, collectif, n'est pas facile. Drôle de livre en effet, dont on sort avec un certain malaise. Il n'est pas sans mérite, comme en témoigne l'examen de ses parties. Reste que, dans l'ensemble, il paraît mal planifié et affecté trop souvent par des généralisations et des ellipses trompeuses.

Les chapitres les plus forts sont ceux qui portent sur un domaine et, en particulier, sur des fonctions archivistiques dont ils présentent un état de la question: la gestion des documents, la conservation, et les programmes publics. Les chapitres dont l'orientation est davantage historique, incluant celui sur la formation, nivellent toutes les nuances, toutes les distinctions dans des descriptions générales où s'accumulent des éléments des réalités archivistiques, et au bout desquels on ne sort guère plus avancé. La langue, traduite sauf exception, et la terminologie ne sont pas toujours adéquates. Peut-être les traducteurs n'ont-ils pas été suffisamment éclairés sur certaines formules, certaines expressions qui sont parfois surprenantes dans le contexte archivistique francophone («collection» employé parfois pour fonds; «archives» à la fois aux sens des documents et des services; «des correspondances écrites»; toute la section sur les «archives thématiques»; «fonds textuels», etc.).

Sans vouloir, loin de là, tout ramener au politique, il faut souligner le fait que l'archivistique se pratique au sein d'une culture, d'une société qui en marque les manifestations légales, professionnelles, scientifiques et techniques. C'est peut-être fondamentalement là que le bât blesse. Ce livre présente une perception des archives canadiennes et cette perception est, il me semble, surtout celle du Canada anglais. L'archivistique et le milieu des archives au Canada anglais et au Québec m'ont toujours paru différents, particulièrement en ce qui a trait au milieu professionnel, à la relation *record* et *archives*, à la dynamique entre les archives institutionnelles et les archives non-institutionnelles, à la notion d'archives publiques et au contexte législatif, à l'application du concept de fonds (*record group*, *manuscript group*, *serie*). Je ne pense pas que ces différences, si elles se sont atténuées, soient disparues.

Ce qui agace, ce n'est pas tant que l'ouvrage véhicule parfois une conception éculée des archives ou une vision unitaire des archives canadiennes, mais que l'approche québécoise, l'effort de réflexion manifestée tant dans l'élaboration de la Loi sur les archives, dans la mise sur pied de programmes de formation, qu'au sein de l'AAQ, soit emportée dans les généralisations de l'ouvrage.

Dans ce portrait, point de «dualité archivistique canadienne» pourtant marquée, plusieurs l'ont dit, par l'émergence d'une profession d'archiviste au Québec alors que nos collègues canadiens anglais se percevaient, encore et surtout, historiens. Il n'y a qu'à comparer les contenus des revues *Archivaria* et *Archives* à une certaine époque. Il faut également rappeler ici, l'influence québécoise sur les fondements théoriques des normes de description le fonds d'archives, en français comme en anglais, reconnu comme unité de base.

Dans ce livre, les archives québécoises sont une sur douze. On se perdra dans des paragraphes énumérant des différences, d'une ville à l'autre, d'une province à l'autre, d'une religion à l'autre, sans souligner de façon marquante la différence. Cette tendance unanimiste de l'ouvrage est, je suppose, moins le fait d'une intention délibérée que des multiples problèmes et contraintes reliés à la mise en œuvre et à la réalisation d'un tel projet de publication dans un tel contexte. Et puis, entendons-nous bien, si ce miroir des archives canadiennes est déformant, il ne nous rend pas laids; l'impression, surtout pour le lecteur profane ou étranger, reste plutôt sympathique.

Au stage de Paris en 1984, un collègue espagnol ne manquait jamais de nous interpeller avec une emphase comique et joyeuse, et, en filigrane, une admiration sincère pour nos réalisations: «Ah, les Canadiens, *archiveros maravillosos* [archivistes merveilleux]!». Francisco ne sera pas déçu; merveille et mirage sont étymologiquement très proches (*mirabilia*, «choses étonnantes, admirables», et *mirari*, «s'étonner» voir le *Petit Robert*).

COMPTE RENDU

Cox, Richard J.¹, *Managing Institutional Archives. Foundational Principles and Practices*. New York, Greenwood Press, 1992. 306 p.

ROBERT NAHUET
Université Laval

Cet ouvrage entend identifier les principes et pratiques de base de la gestion des archives historiques d'une organisation, mais surtout démontrer, d'une part, les relations et articulations entre les principes archivistiques et, d'autre part, faire les liens entre ces principes et la pratique. Aux dires de l'auteur, ce livre veut servir de point de départ à quiconque personne physique ou morale est intéressé à la mise

1. Praticien chevronné, Richard Cox a publié de nombreux articles sur la gestion des archives historiques dans diverses revues américaines dévolues à la discipline archivistique. Il enseigne à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information à l'Université de Pittsburg et est également responsable de la revue *The American Archivist*.